

Message Royal aux participants à l'assemblée générale extraordinaire de l'observatoire du Sahara et du Sahel

"Louange à Dieu Seul,

Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, sa famille et ses compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il est un motif de fierté pour le Royaume du Maroc d'accueillir, aujourd'hui dans sa capitale, l'assemblée générale de l'Observatoire du Sahara et du Sahel qui nous réunit avec nombre de pays frères et amis, avec lesquels nous partageons, outre les sentiments d'affection et les attaches de fraternité, des préoccupations et soucis qui concernent notre destin commun.

Ce forum de haut niveau auquel participent des pays du continent aux côtés des représentants de plusieurs pays européens amis, témoigne admirablement de nos aspirations tous pour la mise en place des bases d'une coopération multilatérale au sujet de questions que nous considérons comme des préoccupations humaines, qui exigent la conjugaison des efforts communautaires et l'instauration des fondements d'une solidarité renouvelée dans ses principes et dans ses mécanismes.

Le monde inaugure, à l'aube du troisième millénaire, une nouvelle étape de son histoire qui se distingue des précédentes par l'accélération du rythme du changement, par les mutations radicales qui concernent les modes de production et de pensée, et par la généralisation totale des techniques de communication modernes et de la technologie sous ses différentes formes.

Même si ces caractéristiques sont un motif de fierté pour l'Humanité tout entière en ce qu'elles sont porteuses de signes de progrès et de prospérité dans la vie quotidienne, de conquêtes scientifiques prodigieuses et de chances de promotion civilisationnelle de l'homme, elles ne sont pas moins accompagnées d'autres aspects, moins reluisants et de grande gravité.

Cette situation apparaît à travers les conditions de vie déplorables que connaît plus d'un cinquième de la population de notre planète, soit près de 1,3 milliard de l'humanité, la propagation endémique de la pauvreté qui ne cesse de s'aggraver avec la diminution des sources de subsistance durables particulièrement en milieu rural, notamment dans certaines zones géographiques de notre globe, et dont les manifestations les plus aiguës concernent des espaces qui souffrent de la dégradation de leurs ressources naturelles, et du phénomène de la sécheresse et de la désertification.

Nous sommes confrontés quotidiennement à de sombres images d'hommes, de femmes et d'enfants sans ressources en milieu rural, démunis des moyens nécessaires pour une vie décente, ce qui les expose aux maladies, aux épidémies et à toutes les formes de précarité.

Nous savons tous que cette sombre image correspond essentiellement à la situation de plusieurs régions du continent africain, exposées à toutes les formes de marginalisation et auxquelles nous accordons - ici au Maroc - une importance particulière.

Mesdames et messieurs

Nous voudrions évoquer, à cet égard, la mémoire de notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde, qui fut l'un des fervents défenseurs du continent africain et de la nécessité de hâter la prise de mesures au niveau international, pour redresser la situation et intégrer notre continent dans le processus de développement. Notre vénéré père, que Dieu ait son âme, ne cessait d'appeler à faire sortir notre continent de la tourmente de la marginalisation dans laquelle il s'est enlisé depuis des décennies, et de circonscrire le danger d'explosion qui le guette dans le cas où la communauté internationale toute entière ne se mobilise pas pour lever les obstacles entravant son développement et ouvrir de nouvelles perspectives devant ses peuples et ses générations montantes.

Dans ce même contexte, nous avons appelé, en juin 1992, alors que nous étions encore Prince Héritier, la communauté internationale à l'occasion du sommet international de la terre, tenu à Rio de Janeiro au Brésil, à accorder un intérêt particulier au continent africain qui souffre de la fréquence des catastrophes naturelles, de la succession des années de sécheresse et de l'accélération de la désertification. Nous avons proposé, à l'époque, la mise en place d'une convention spécifique à ce sujet visant à traiter les questions découlant de l'avancée inquiétante du désert et de la persistance du phénomène de la sécheresse.

De même, l'occasion nous fut offerte en juin 1997, devant la session extraordinaire de l'assemblée générale de l'ONU à New York, consacrée à l'examen et à l'évaluation du document du sommet de Rio, dit "Agenda 21", de tirer la sonnette d'alarme. Nous avons alors déclaré que parmi les conditions de préservation de la paix et de la sécurité internationales, figure l'intérêt à accorder à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles au profit de tous. De fait, le phénomène de la rareté est devenu patent concernant un grand nombre de ressources vitales, ce qui est de nature à exacerber les tensions et augurer de l'éclatement de conflits dans diverses régions du globe si la communauté internationale ne prend pas les mesures appropriées et urgentes pour raviver l'espoir et activer toutes les formes de solidarité.

Mesdames et messieurs

Il est désormais indéniable que tous les plans visant la lutte contre la désertification et la préservation des ressources naturelles doivent impérativement être conçus en interaction avec les politiques et les plans de développement durable. Partant, il est inconcevable de dissocier le problème de la désertification de celui du développement en général.

Si nous aspirons effectivement à lutter contre la désertification ou, à tout le moins, atténuer les effets de la sécheresse et de la dégradation du milieu écologique et environnemental dans nos campagnes, nous devons nous intéresser à tous les aspects du développement rural durable, y éradiquer les formes les plus révoltantes de la pauvreté à travers l'adoption de programmes de développement intégrés à moyen et long termes. Ces programmes doivent particulièrement porter sur la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles et leur préservation, la diversification des sources de subsistance dans le monde rural, l'aménagement du territoire et son équipement en infrastructures et l'implication des usagers dans la gestion des richesses disponibles.

L'effort doit porter en général sur l'élaboration d'une politique visant à améliorer le niveau social et culturel et la formation de l'homme rural afin de l'intégrer au processus de développement économique global du pays et, partant, assurer le développement mutidimensionnel de l'homme.

Mesdames et Messieurs,

IL est désormais difficile, voire impossible, de faire un diagnostic des grands phénomènes naturels et environnementaux comme la sécheresse et la désertification, ou de tenter de les traiter en partant de visions nationales étriquées confinées aux seules frontières géographiques et politiques des Etats.

Eu égard à leur nature, ces phénomènes dépassent en effet ces frontières du fait que leur impact et leurs répercussions négatives s'étendent à travers les Etats et les continents et pèsent sur leurs secteurs vitaux, constituant ainsi une source de préoccupation commune pour tous les peuples.

Autant ces phénomènes revêtent une dimension internationale, autant leur traitement nous appelle à nous départir de la vision régionale pour s'inscrire dans une approche mondiale, la seule à même d'amener la communauté internationale à assumer sa responsabilité historique dans un cadre de solidarité et d'entraide.

Le caractère inéluctable de cette approche se trouve confirmé dans le monde par les signes révélateurs de la communauté de destin de l'humanité, d'autant que le monde aujourd'hui constitue une entité solidaire et interdépendante à telle enseigne qu'il est difficile de concevoir le développement d'une zone géographique donnée à l'exclusion d'une autre.

Cette vision globale dictée par la dimension des phénomènes dont le traitement est escompté, impose l'adoption de plans et programmes régionaux et internationaux s'étalant sur le long terme, et la mobilisation à leur profit, de tous les moyens nécessaires, expertises et techniques modernes ainsi que des ressources financières régulières pour en garantir l'efficacité et en réaliser les objectifs.

Du fait que nous vivons dans une conjoncture où de nouveaux dangers apparaissent en rapport avec les bouleversements atmosphériques et l'accentuation du phénomène de désertification, il nous appartient, aujourd'hui plus que jamais, d'œuvrer pour la sauvegarde de nos ressources naturelles et leur préservation afin que les générations futures puissent vivre dans un monde de solidarité et de bien-être.

Nous sommes aujourd'hui conscients que les ressources en eau constituent la clé du développement dans nos pays, et autant ces ressources sont rares, autant elles représentent un grand défi aux plans économique, social et politique et, partant, elles sont la source de tensions à l'intérieur de chacun de ces pays, mais aussi entre les pays qui partagent ces ressources.

Aussi nous incombe-t-il d'œuvrer inlassablement afin que l'eau ne devienne pas une source de luttes et de conflits. En dépit des difficultés que connaissent certaines relations internationales dans ce domaine, nous nourrissons l'ambition de vivre dans un climat où prévaut la logique de l'entente et de la coopération et non celle de la rupture et de la confrontation, un climat où triomphe la volonté de partenariat et de solidarité.

Sur cette base, le Maroc a accueilli en mars 1997, la première rencontre mondiale sur l'eau qui a constitué un pas important dans la prise de conscience collective de l'importance de cette problématique, et une étape essentielle dans l'établissement des fondements d'un dialogue et d'une coopération internationaux, devenus aujourd'hui une nécessité impérieuse.

Mesdames et Messieurs,

Votre assemblée générale sera aujourd'hui l'occasion de prendre des décisions cruciales qui détermineront l'avenir de notre Observatoire et le doteront de nouveaux mécanismes lui permettant certainement d'améliorer le niveau de ses prestations.

Le monde d'aujourd'hui a grand besoin d'une vision claire des difficultés qu'endurent les pays du Sahara et du Sahel à cause de l'ampleur de la sécheresse et de la désertification. Ce qui montre la lourde responsabilité de l'Observatoire appelé à contribuer, sans nul doute, à l'élaboration d'un diagnostic réaliste de la situation présente et proposer des méthodes de travail efficaces pour le traitement de cette problématique.

Les modifications institutionnelles que vous comptez introduire à notre Observatoire en feront assurément un grand forum à même d'ouvrir de nouveaux horizons devant nos pays et faire entendre leur voix sur la scène internationale.

Puisse Dieu vous assister et couronner de succès vos travaux. Que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur vous."